



FLASH INFOS

Le 23 juin 2016, la CFDT-VNF dépose un préavis de grève et appelle à la mobilisation générale !!!

La CFDT-VNF dépose un préavis de grève pour la journée du 23 juin 2016 qui vaut pour la nuitée en amont et en aval de cette journée pour les agents travaillant en horaires décalés.

Nos revendications sont claires :

- **Engagement formalisé sur le gel des suppressions d'effectifs et de la baisse des moyens financiers (investissement et masse salariale) pour 2017 :**

La Directrice des Ressources Humaines du ministère a précisé qu'elle allait porter cette revendication au gouvernement et a enfin reconnu qu'il était primordial de stopper l'hémorragie sur les effectifs ! Nous le dénonçons depuis des années et plus que des mots et des intentions nous voulons des engagements écrits! **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Engagement formalisé sur le reclassement des chefs d'équipe dans le nouveau grade C3 lors de la mise en œuvre du PPCR :**

Ils sont tous très gentils à la direction comme au ministère ! Ils conviennent qu'il est impossible de laisser les choses comme cela et nous proposent un reclassement sur deux ans des postes d'encadrants (sans d'ailleurs n'avoir aucune certitude de l'obtenir). Pour la CFDT-VNF, il est clair qu'il est inacceptable de distinguer les lauréats du concours et encore moins de leur expliquer que certains devront être perdants un an ou plus en restant classés dans le nouveau grade C2! Nous voulons le reclassement des chefs d'équipe avant l'application du PPCR à savoir au le 31 décembre 2016 ! **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Mise en œuvre du déplafonnement de la PTETE obtenu et signé en fin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 et ouverture de nouvelles négociations sur cette prime en adéquation avec la déclinaison des nouveaux grades du PPCR :**

Voilà plus de 6 mois maintenant que les ministres ont signé un courrier s'y engageant et que la direction a signé un accord le certifiant et cela n'est toujours pas mis en œuvre ! Il semblerait que l'accord soit donné par le gouvernement et que celui-ci ait signé les documents mais pour autant, malgré ces annonces datant de bientôt deux mois, cela n'est toujours pas paru au journal officiel ! Étrange non ?

Encore pire, il semblerait que malgré tous ces prérequis à priori indispensables, cette disposition a pu, pour certains agents, être opérée suite à une erreur qui semble toujours à cette date non identifiée ! De mieux en mieux non ?

Que la direction se débrouille avec ses contraintes et qu'elle respecte l'accord et ses engagements ! Nous demandons une application immédiate de la mesure ! D'autant qu'au 1 janvier 2017, avec les nouveaux grades, il va falloir renégocier un nouveau protocole car la classification actuelle se fait par regroupement des AE avec les AES et des CEE avec les CEEP... **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Revalorisation des primes pour les personnels administratifs et techniques conformément à vos engagements qui commencent à dater :**

Il est impossible de toujours dire, de réaffirmer et de ne rien faire ! Les dindons de la farce ce sont bien les personnels administratifs et techniques à qui il en est demandé toujours plus pour toujours moins ! Lors de la négociation de la PTETE fin d'année 2014, le Directeur Général s'était engagé à revaloriser le régime indemnitaire pour ces personnels avec une enveloppe spécifique comme cela avait pu se faire pour les négociations de la PTETE. Où est-elle ? Nous demandons un engagement écrit sur un montant d'enveloppe spécifique et la programmation de l'ouverture des négociations ! Cela est une condition non négociable de la levée du préavis de grève. Les personnels administratifs et techniques sauront se mobiliser à leur tour et nous ne les laisserons pas une nouvelle fois sacrifiés au dépend d'une autre mesure ! **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Engagement formalisé sur l'application du plan de requalification :**

On y va, on n'y va pas ? La direction organise des réunions de concertations locales, une réunion de concertation centrale au niveau de VNF, et dans le même temps nous entendons des bruits de plus en plus présents que ce plan de requalification serait mort-né ! Comment créer encore plus de frustration qu'il y en a déjà ? Où est la vérité ? Nous demandons un engagement écrit sur la mise en œuvre de ce plan de requalification ! **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Une revalorisation de l'enveloppe budgétaire pour la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) à hauteur des autres établissements publics soit 1,6% de la masse salariale et le respect des accords collectifs :**

Super ! La direction a pu se rendre compte qu'en dépensant 1,6% de la masse salariale privée l'année dernière, il n'a pas été possible de mettre en œuvre une vraie politique salariale à la hauteur des engagements du personnel. Pour autant, elle nous annonce cette année, qu'elle a obtenu des tutelles financières 0,2% de baisse sur l'enveloppe réellement dépensée l'année dernière suite à une erreur de leur part !

De plus, cette enveloppe est également de 0,2% de moins que pour d'autres établissements publics et cela sans réels motifs qui puissent l'expliquer !

Les salariés ne devaient pas être pénalisés du passage à l'EPA ! Pour autant, on apprend qu'ils perdront le bénéfice du PERCO qui devait être négocié, l'abondement du PEE pourtant obtenu à la NAO précédente, quant à l'accord sur le télétravail prévu à la NAO 2014, il n'est toujours pas sur la table des négociations !

Devons-nous l'accepter ?

Devons-nous sacrifier la petite et seule augmentation générale attribuée aux salariés de droit privé pour permettre une reconnaissance plus individuelle ?

Devons-nous accepter la remise en cause, la non application et la renonciation de nos accords collectifs ?

Devons-nous toujours prendre pour argent comptant ce qu'un bureaucrate de Bercy décide sans pour autant connaître ce à quoi sont confrontés les salariés au quotidien ?

La CFDT-VNF affirme que non ! Sans engagements précis de la direction nous appelons tous les salariés à se mettre en grève le 23 juin 2016 ! Faute de se mobiliser, vous verrez vos acquis sociaux s'effriter de plus en plus et votre pouvoir d'achat en baisse ! **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Le respect de l'accord sur les saisonniers et l'arrêt immédiat des suppressions de poste d'exploitation au profit d'emplois précaires :**

Chaque année c'est la même chanson ! La direction prend son air d'élève pris sur le fait en pleine bêtise et malgré tout persiste et signe en poursuivant des recrutements de saisonniers avec des fiches de poste en complète opposition avec l'accord collectif pourtant signé !

Alors que tous les recrutements 2016 sont faits, La solution que la direction propose est d'entamer une négociation avec la CFDT-VNF pour tenter de trouver la solution à ce problème ! Le discours qui accompagne cette négociation est que faute d'y parvenir la direction dénoncera l'accord collectif et recrutera à la place des CDD de droit public pour tenir ces missions !

Est-ce un préalable aux négociations acceptable ?

Nous avons fait des propositions et nous voulons des engagements précis quant à la position que prendra la direction ! **Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

- **Mise en place des titres restaurants pour l'ensemble du personnel de l'EPA :**

Nous l'avons déjà dénoncé, les subventions octroyées par VNF au profit de la restauration collective des agents de droit public ne concernent qu'à peine 800 agents ! Les autres n'ont rien ! Est-ce juste ? Est-ce normal ? Est-ce acceptable ?

Sans réellement s'en expliquer la direction fait la sourde oreille comme pour notre demande de mettre en place une participation pour la complémentaire santé ! C'est pourtant une obligation pour tous les employeurs privés et rien n'empêche VNF de mettre en place une participation pour ses agents! **Là aussi, nous voulons des avancées et des engagements de la direction ! Cela vous concerne : mobilisez-vous !**

La CFDT-VNF vous propose à toutes et tous, agents de droit public, salariés de droit privé, CDD de courte ou de longue durée de réagir ! Arrêtons de nous laisser bernier et endormir par notre direction et notre ministère où le jeu du ping-pong est leur sport quotidien ! ILS SONT TOUS RESPONSABLES ET RESPONSABLES DE RIEN !

Nous sommes un syndicat d'établissement réaliste, au cœur de vos problématiques et nous vous proposons de vous mobiliser fortement tous ensemble et tous unis cette journée du 23 juin 2016 ! Pour vos problèmes, vos attentes légitimes et les revendications que nous portons en votre nom et qui ont un impact réel sur vos conditions de travail et vos rémunérations, **VOUS DEVEZ RÉPONDRE PRÉSENTS !**

Malheureusement, il faut démontrer à la direction votre envie de faire bouger les choses et les obligations de résultat qui leur incombent. Chaque fois où nous y sommes parvenus, c'est avec votre soutien massif et votre détermination sans faille !

Nous ne vous proposons pas une action qui aura pour but de pénaliser les marinières déjà très largement en difficulté et qui n'y peuvent rien mais bien de s'adresser aux responsables !

Pour cela, nous invitons le maximum d'agents et de salariés qui le peuvent à nous rejoindre le 23 juin 2016 dès 8h30 au siège de VNF (175 rue Ludovic BOUTLEUX 62400 BETHUNE) ou à l'antenne parisienne (156 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS) selon la convocation définitive du CONSEIL d'Administration (CA). L'objectif est qu'ensemble nous nous adressions directement au CA qui se réunira ce jour-là (Tutelle de notre ministère, tutelle des finances, président et directeur général VNF et l'ensemble des administrateurs). Ils devront prendre leurs responsabilités !

Pour tous les autres agents qui ne peuvent pas venir au siège, nous les invitons à se rendre au siège de leur DT ou des UTI et d'organiser une occupation des bureaux des directions et des halls d'entrée ! Ce sera pour vous l'occasion de formaliser tous ensemble les difficultés et revendications locales qui pourront être portées auprès de vos DT par vos représentants locaux CFDT-VNF !

Pour cette journée, nous vous invitons dès maintenant à vous rapprocher de votre secrétaire de section CFDT-VNF de votre DT qui pourra vous apporter plus de détails sur l'organisation des actions!



« La CFDT
donne le CAP ! »

